



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

# La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de septembre 2024

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2024  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

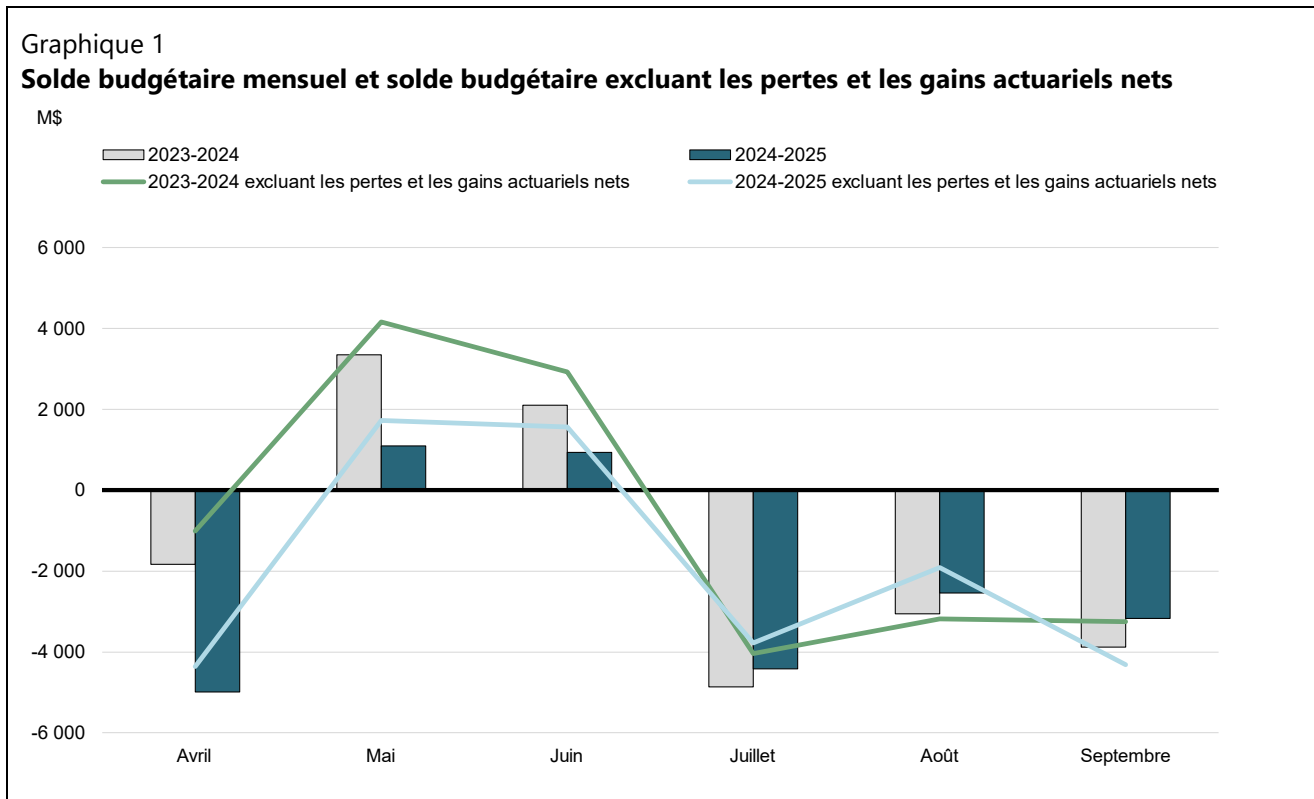
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN 1487-0142

# Faits saillants

## Septembre 2024

Le mois de septembre 2024 s'est soldé par un déficit budgétaire de 3,2 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 3,9 milliards de dollars pour la même période de 2023. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 4,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 3,3 milliards de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à septembre 2023 :

- Les revenus ont augmenté de 3,6 milliards de dollars (11,1 %), ce qui s'explique principalement par des hausses des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et d'autres sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (12,2 %), principalement sous l'effet d'augmentations des charges de programmes directes et des principaux paiements de transfert aux particuliers.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (19,9 %), principalement sous l'effet d'une augmentation de l'encours des obligations négociables et d'une hausse des intérêts s'appliquant aux obligations au titre des régimes de retraite et des avantages.
- Le gouvernement a enregistré des gains actuariels nets de 1,1 milliard de dollars en septembre 2024, comparativement à des pertes actuarielles nettes de 0,6 milliard de dollars en septembre 2023, principalement en raison d'un ajustement d'une année sur l'autre effectué en septembre 2024 pour tenir compte des estimations mises à jour pour l'exercice 2024-2025.

## Avril à septembre 2024

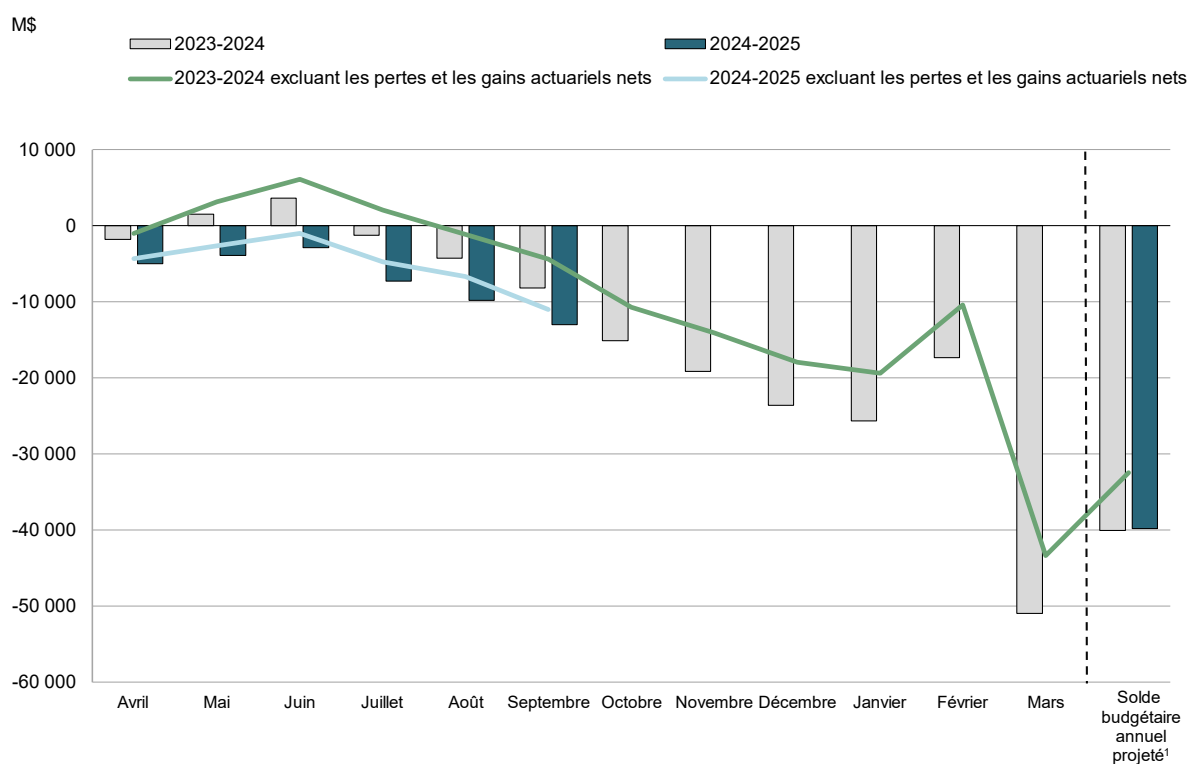
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 13,0 milliards de dollars pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2024-2025, par rapport à un déficit de 8,2 milliards de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets s'établissait à 11,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 4,4 milliards de dollars pour la période d'avril à septembre de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 20,3 milliards de dollars (9,6 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets ont augmenté de 21,7 milliards de dollars (11,2 %), sous l'effet des augmentations des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers et des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (22,5 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables, de bons du Trésor et d'obligations au titre des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux à intérêts plus élevés.
- Les pertes et les gains actuariels nets ont diminué de 1,8 milliard de dollars (46,8 %), en raison à la fois de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles mises à jour des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés du gouvernement et de la fin de la période d'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes des années précédentes.

Graphique 2

### Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



<sup>1</sup>Source : Budget de 2024

Tableau 1

### État sommaire des opérations

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
<b>Opérations budgétaires</b>				
Revenus	32 519	36 135	212 121	232 410
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets	-31 612	-35 455	-193 508	-215 224
Frais de la dette publique	-4 160	-4 989	-23 003	-28 186
Solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets	-3 253	-4 309	-4 390	-11 000
Pertes et gains actuariels nets	-630	1 140	-3 780	-2 010
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 883	-3 169	-8 170	-13 010
<b>Opérations non budgétaires</b>	5 022	-5 838	-35 087	-50 388
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	1 139	-9 007	-43 257	-63 398
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	-26 139	-1 446	43 893	36 516
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	-25 000	-10 453	636	-26 882
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			42 433	39 774

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets

# Revenus

Au total, les revenus en septembre 2024 se sont élevés à 36,1 milliards de dollars, soit une hausse de 3,6 milliards de dollars (11,1 %) par rapport à septembre 2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 2,3 milliards de dollars (8,3 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (18,4 %), ce qui s'explique en partie par le prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (11,0 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 1,0 milliard de dollars (35,7 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus en intérêts et en pénalités et des revenus de placement.

Les revenus pour la période d'avril à septembre 2024-2025 se sont élevés à 232,4 milliards de dollars, soit une hausse de 20,3 milliards de dollars (9,6 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 13,2 milliards de dollars (7,6 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (28,9 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (10,8 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (22,7 %), sous l'effet de la hausse des revenus en intérêts et en pénalités, de la hausse des revenus des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques et d'une hausse des revenus nets des opérations de change.

Tableau 2

**Revenus**

	Septembre		Variation	Avril à Septembre		
	2023	2024		2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	16 268	18 011	10,7	98 562	105 357	6,9
Sociétés	5 155	5 333	3,5	34 851	38 638	10,9
Non-résidents	579	570	-1,6	5 555	6 504	17,1
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	22 002	23 914	8,7	138 968	150 499	8,3
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 450	3 803	10,2	26 868	28 313	5,4
Taxes sur l'énergie	514	584	13,6	2 665	2 868	7,6
Droits de douane à l'importation	534	448	-16,1	2 865	2 701	-5,7
Autres taxes et droits d'accise	621	634	2,1	3 531	3 765	6,6
Total des autres taxes et droits	5 119	5 469	6,8	35 929	37 647	4,8
Total des revenus fiscaux	27 121	29 383	8,3	174 897	188 146	7,6
<b>Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers</b>	728	862	18,4	4 499	5 801	28,9
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	1 809	2 008	11,0	14 229	15 766	10,8
<b>Autres revenus</b>	2 861	3 882	35,7	18 496	22 697	22,7
<b>Total des revenus</b>	32 519	36 135	11,1	212 121	232 410	9,6

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Charges

Pour le mois de septembre 2024, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 35,5 milliards de dollars, soit une hausse de 3,8 milliards de dollars (12,2 %) par rapport à septembre 2023.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (16,9 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (6,6 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (48,9 %), principalement en raison d'un taux de chômage plus élevé en septembre 2024 comparativement à la même période l'année précédente et du calendrier des paiements des ententes sur le développement du marché du travail.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,3 milliard de dollars (88,0 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (7,5 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (4,7 %), principalement en raison de la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires ainsi que des variations au calendrier annuel des versements au titre des transferts du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et du Fonds pour le développement des collectivités du Canada. Ces hausses des transferts ont été compensées en partie par des recouvrements estimatifs plus élevés dans le cadre de l'abattement du Québec par rapport à septembre 2023, qui a fait l'objet d'un rajustement fondé sur les estimations révisées pour 2023-2024.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (59,2 %). On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (12,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (20,2 %), ce qui s'explique en grande partie par des transferts accrus pour des programmes de logement, des paiements relativement aux peuples autochtones, la Prestation dentaire canadienne et l'Allocation canadienne pour les travailleurs.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (7,7 %), principalement en raison de l'augmentation des coûts liés au personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (19,9 %), principalement sous l'effet d'une augmentation de l'encours des obligations négociables et de la hausse des taux d'intérêts s'appliquant aux obligations au titre des régimes de retraite et des avantages.



Les pertes et les gains actuariels nets, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont contribué à un gain de 1,1 milliard de dollars en septembre 2024, comparativement à une perte de 0,6 milliard pour la même période de l'année précédente. Cette variation s'explique surtout par un rajustement cumulatif en septembre 2024 pour tenir compte des estimations mises à jour de l'exercice 2024-2025.

Pour la période d'avril à septembre 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets se sont élevées à 215,2 milliards de dollars, soit une hausse de 21,7 milliards de dollars (11,2 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 7,0 milliards de dollars (12,1 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (6,9 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (14,6 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 1,8 milliard de dollars (84,9 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (9,3 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,4 milliards de dollars (9,2 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation, des transferts aux territoires et de variations au calendrier annuel des versements au titre des accords de santé. Parmi les transferts aux accords de santé figurent des transferts en vertu de nouvelles ententes bilatérales adaptées avec les provinces et les territoires relativement à des priorités partagées en matière de santé, qui ont été effectués vers la fin de l'exercice précédent, même si, au total, les transferts annuels devraient être similaires pour les deux exercices.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (22,3 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 9,3 milliards de dollars (11,1 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 6,4 milliards de dollars (21,2 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, la hausse des paiements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, le financement pour l'initiative du leadership local pour l'adaptation climatique visant à aider les communautés à s'adapter au changement climatique, l'augmentation des transferts au titre de la Prestation dentaire canadienne et l'augmentation des paiements au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (5,4 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel et d'une variation du calendrier annuel relativement aux charges des sociétés d'État consolidées, compensées en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (22,5 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables, de bons du Trésor et d'obligations au titre des régimes de retraite et des avantages à intérêts plus élevés.

Les pertes et les gains actuariels nets ont diminué de 1,8 milliard de dollars (46,8 %), en raison de l'amortissement des gains découlant de la mise à jour des évaluations actuarielles des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages futurs des employés du gouvernement et de la fin de la période d'amortissement des pertes actuarielles nettes de certains exercices antérieurs.

Tableau 3

**Charges**

	Septembre			Avril à septembre		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	6 268	6 683	6,6	37 203	39 755	6,9
Prestations d'assurance-emploi	1 474	2 195	48,9	10 022	11 482	14,6
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	-368	-44	88,0	-2 148	-325	84,9
Prestations pour enfants	2 230	2 397	7,5	12 758	13 944	9,3
Total des principaux transferts aux particuliers	9 604	11 231	16,9	57 835	64 856	12,1
<b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>						
Transfert canadien en matière de santé	4 118	4 340	5,4	24 710	26 040	5,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 368	1 409	3,0	8 208	8 454	3,0
Péréquation	1 997	2 104	5,4	11 981	12 626	5,4
Formule de financement des territoires	329	351	6,7	2 862	3 054	6,7
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	62	s.o.	1 788	2 015	12,7
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	56	s.o.	1 184	1 175	-0,8
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires <sup>2</sup>	-	10	s.o.	-	2 250	s.o.
Autres arrangements fiscaux <sup>3</sup>	-473	-645	-36,4	-3 422	-3 945	-15,3
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	7 339	7 687	4,7	47 311	51 669	9,2
<b>Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers</b>	147	234	59,2	4 819	5 896	22,3
<b>Charges de programmes directes</b>						
Autres paiements de transfert	5 305	6 376	20,2	29 985	36 350	21,2
Charges de fonctionnement	9 217	9 927	7,7	53 558	56 453	5,4
Total des charges de programmes directes	14 522	16 303	12,3	83 543	92 803	11,1
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets</b>	31 612	35 455	12,2	193 508	215 224	11,2
<b>Frais de la dette publique</b>	4 160	4 989	19,9	23 003	28 186	22,5
<b>Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets</b>	35 772	40 444	13,1	216 511	243 410	12,4
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	630	-1 140	-281,0	3 780	2 010	-46,8
<b>Total des charges</b>	<b>36 402</b>	<b>39 304</b>	<b>8,0</b>	<b>220 291</b>	<b>254 420</b>	<b>11,4</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

<sup>3</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

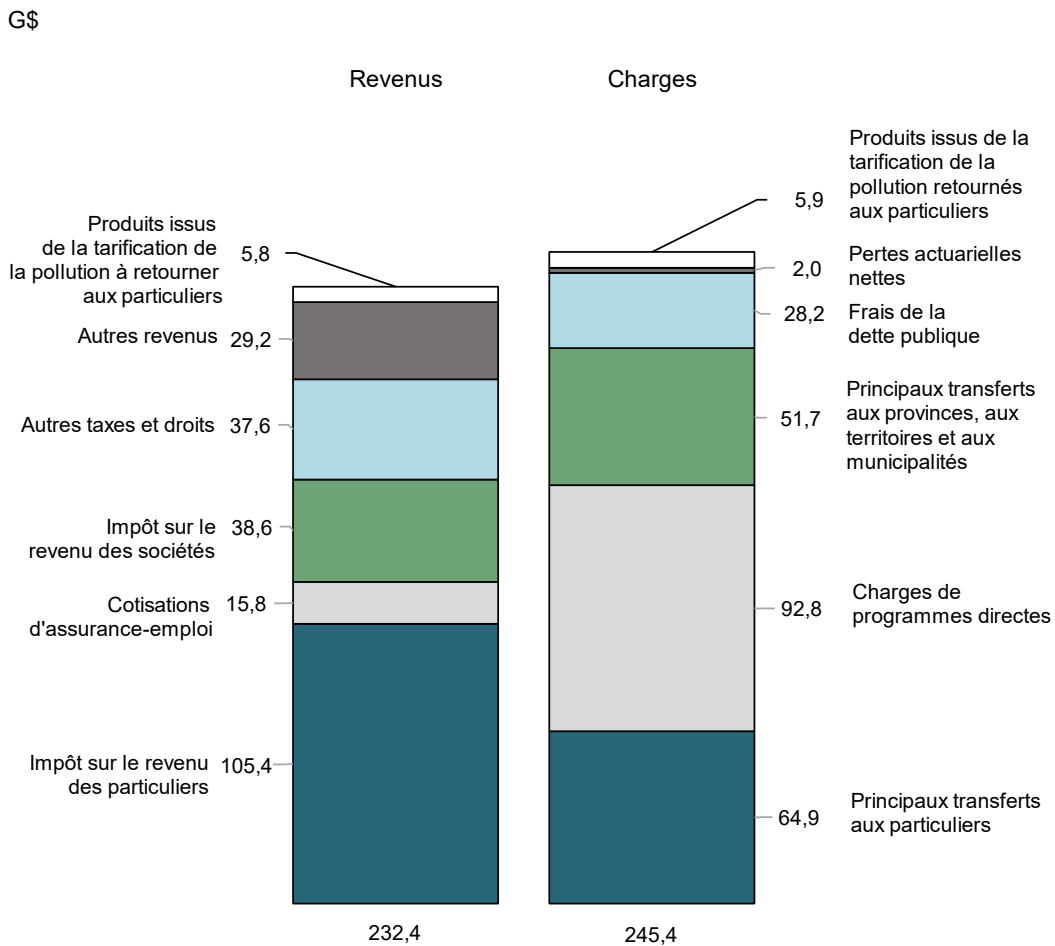
Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

	Septembre			Avril à septembre		
	2023	2024	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	22 395	25 528	14,0	139 950	158 771	13,4
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes et les gains actuariels nets	5 339	5 848	9,5	32 174	34 828	8,2
Transports et communications	234	317	35,5	1 318	1 451	10,1
Information	26	40	53,8	159	161	1,3
Services professionnels et spéciaux	1 542	1 727	12,0	7 367	8 187	11,1
Location	314	295	-6,1	2 221	2 275	2,4
Réparation et entretien	326	347	6,4	1 581	1 554	-1,7
Services publics, fournitures et approvisionnements	244	277	13,5	2 203	1 530	-30,5
Autres subventions et charges	748	617	-17,5	3 874	3 752	-3,1
Amortissement des immobilisations corporelles	437	448	2,5	2 610	2 661	2,0
Perte nette sur cession de biens	7	11	57,1	51	54	5,9
Total des autres charges	9 217	9 927	7,7	53 558	56 453	5,4
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes et les gains actuariels nets</b>	31 612	35 455	12,2	193 508	215 224	11,2
<b>Frais de la dette publique</b>	4 160	4 989	19,9	23 003	28 186	22,5
<b>Total des charges excluant les pertes et les gains actuariels nets</b>	35 772	40 444	13,1	216 511	243 410	12,4
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	630	-1 140	281,0	3 780	2 010	-46,8
<b>Total des charges</b>	36 402	39 304	8,0	220 291	245 420	11,4

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
**Revenus et charges (d'avril à septembre 2024)**



*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Besoins financiers de 63,4 milliards de dollars d'avril à septembre 2024

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 13,0 milliards de dollars et des besoins financiers de 50,4 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à septembre 2024 s'est soldée par des besoins financiers de 63,4 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 43,3 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des besoins financiers pour les transactions non budgétaires est attribuable en grande partie à l'achat par le gouvernement d'obligations hypothécaires du Canada, tel qu'annoncé dans l'*Énoncé économique de l'automne 2023*. Les achats ont commencé en février 2024, et le gouvernement a l'intention d'en acheter jusqu'à un maximum annuel de 30 milliards de dollars, tout en veillant à ce que le rythme et le volume de ces achats soient appropriés aux conditions du marché.

Tableau 5

**Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers**

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2023	2024	2023-2024	2024-2025
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	-3 883	-3 169	-8 170	-13 010
<b>Opérations non budgétaires</b>				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	6 054	2 853	-24 979	-19 755
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 184	-80	5 155	3 778
Comptes de changes et produits dérivés	39	-1 457	-9 583	-7 715
Prêts, placements et avances	-1 932	-6 209	-4 754	-23 454
Actifs non financiers	-323	-945	-926	-3 242
Total des opérations non budgétaires	5 022	-5 838	-35 087	-50 388
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	1 139	-9 007	-43 257	-63 398

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Activités nettes de financement en hausse de 36,5 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 63,4 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 36,5 milliards de dollars et en puisant 26,9 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission d'obligations négociables et de bons du Trésor.

À la fin du mois de septembre 2024, les soldes de trésorerie s'élevaient à 39,8 milliards de dollars, soit 2,7 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de septembre 2023.

Tableau 6

**Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement**

M\$

	<b>Septembre</b>		<b>Avril à septembre</b>	
	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2023-2024</b>	<b>2024-2025</b>
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	1 139	-9 007	-43 257	-63 398
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	-27 670	1 127	-15 875	16 949
Bons du Trésor	2 379	-4 871	54 277	12 692
Total des emprunts en dollars canadiens	-25 291	-3 744	38 402	29 641
Emprunts en devises	-845	2 319	5 624	7 021
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-26 136	-1 425	44 026	36 662
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-3	-21	-133	-146
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	-26 139	-1 446	43 893	36 516
<b>Variation de la trésorerie</b>	-25 000	-10 453	636	-26 882
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			42 433	39 774

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau, 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

*Nota* – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : [gina.clark@fin.gc.ca](mailto:gina.clark@fin.gc.ca).

Novembre 2024